



De nouveaux espaces pour tous au centre sportif

P. 06

Transition

Davantage de places pour les énergies renouvelables

Scolaire

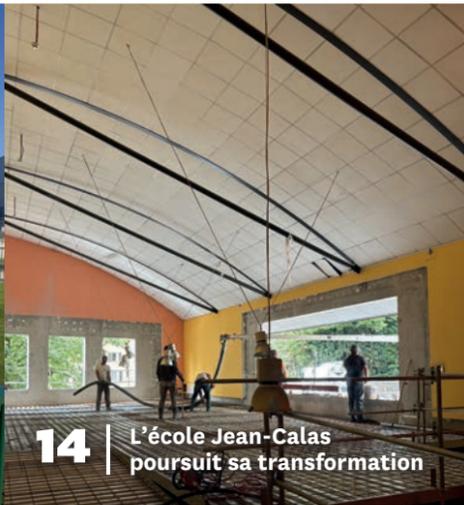
L'école Jean-Calas poursuit sa transformation

Mobilité

Tram des Nations : c'est parti !



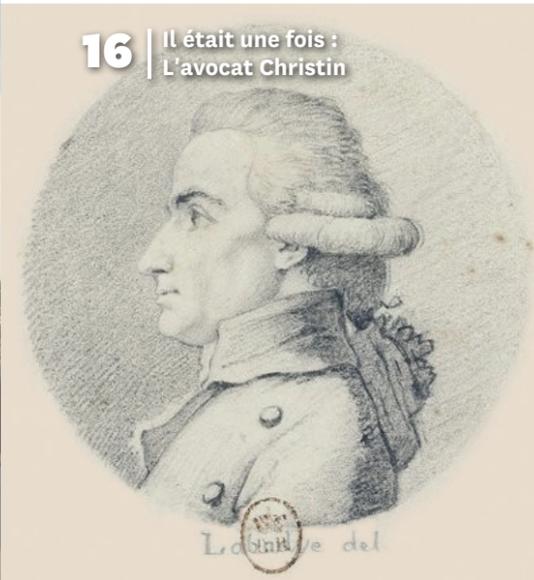
06 | De nouveaux espaces pour tous au centre sportif



14 | L'école Jean-Calas poursuit sa transformation



15 | Tram des Nations : c'est parti !



16 | Il était une fois : L'avocat Christin

04

Sur le vif

06

Focus sur

De nouveaux espaces pour tous au centre sportif

08

Géolocalisation

10

Vie locale

- ▶ Économie – Moon Crêperie & Coffee – Électro Sculpt P.10
- ▶ Associations – Cultures & Cinémas – Move different P.11
- ▶ Environnement – Plantons ensemble notre troisième micro-forêt ! P.12
- ▶ Transition – Davantage de places pour les énergies renouvelables P.13
- ▶ Scolaire – L'école Jean-Calas poursuit sa transformation P.14
- ▶ Mobilité – Tram des Nations : c'est parti ! P.15

16

Il était une fois

L'avocat Christin et son combat contre l'esclavage

18

Expression politique

19

Vie pratique



Maire de Ferney-Voltaire

Chères Ferneyssiennes, chers Ferneyssiens,

J'espère que la rentrée s'est bien déroulée pour chacune et chacun d'entre vous. Après les vacances, écoles et services ont repris leur rythme. L'été a été dense : la poursuite des travaux à l'école Jean-Calas et la réfection de salles dans nos écoles ont mobilisé agents et entreprises pour garantir des locaux propices à l'apprentissage.

Des aménagements ont été livrés devant le centre sportif Henriette-d'Angeville – notamment une aire de beach-volley conçue dans le cadre du budget participatif, ainsi que des installations et espaces de jeux pour les enfants. Ces équipements diversifient l'offre et rendent le sport plus accessible à tous.

Un opérateur est venu présenter son projet d'hôpital cet été en présence des élus locaux. Les échanges se poursuivent.

Sur le plan transfrontalier, les travaux du tram des Nations progressent côté suisse ; côté français, l'aménagement de la douane – préalable à l'arrivée du tram à Ferney – devrait débuter en fin d'année. Une réunion de présentation du déroulement des travaux préparatoires du tram aura lieu courant octobre.

Enfin, malgré les soubresauts politiques nationaux, notre cap reste pragmatique : sobriété, rigueur et solidarité. Continuons, par le dialogue et l'engagement, à faire vivre un Ferney-Voltaire exigeant et convivial.

Dear Ferneyssiennes, Dear Ferneyssiens,

I hope the start of the new school year has gone well for you all. After the holidays, schools and services have returned to their normal pace. It's been a busy summer: the ongoing work at Jean-Calas school and the refurbishment of classrooms across our schools have kept staff and contractors busy, ensuring the premises are suitable for learning.

Improvements have been made in front of the Henriette-d'Angeville sports centre, including a beach volleyball court, designed as part of the participatory budget, as well as play facilities and areas for children. These facilities broaden the offering and make sport more accessible to everyone.

An operator came to present his hospital project this summer in the presence of local elected officials. Discussions are ongoing.

On the cross-border front, work on the Nations tramway is progressing on the Swiss side; on the French side, work on the customs facility – a prerequisite for the tram's arrival in Ferney – is expected to begin at the end of the year. meeting to discuss the preparatory work for the tram is scheduled for October.

Finally, despite national political changes, our course remains pragmatic: sobriety, rigour and solidarity. Let us continue, through dialogue and commitment, to bring to life a Ferney-Voltaire that is both demanding and welcoming.



Les jeunes Ferneysiennes et Ferneysiens ont repris le chemin de l'école, le lundi 1^{er} septembre. Cette année, les écoles Jean-Calas, Florian et Jean-de-La Fontaine ont accueilli 1070 élèves. **La rentrée des classes** s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et bienveillante, grâce à l'implication des équipes pédagogiques avec de nombreux projets et activités à venir pour enrichir l'année scolaire.



Le week-end des 20 et 21 septembre, la 25^e édition du **marché des potiers** a transformé la Grand'rue et la place de la Comédie en un véritable lieu de création. Plus de 40 exposants ont partagé leur passion pour la poterie et la céramique, proposant des pièces tant artistiques qu'utilitaires. Les visiteurs ont pu découvrir le savoir-faire des créateurs venus de toute la France, assister à des démonstrations sur le tour de potier et échanger avec les artisans dans une ambiance conviviale.



Dans le cadre des **jours européens du patrimoine**, une visite guidée proposée le samedi 20 septembre a permis aux participants de découvrir Ferney-Voltaire sous un angle historique. Rue après rue, ils ont exploré la ville, la seule jamais construite par un homme du siècle des Lumières, Voltaire. Cette promenade à travers le temps a offert un véritable voyage dans l'histoire, dévoilant les secrets de cette cité où les « beaux esprits » se rencontraient.

Le dimanche 7 septembre, le **forum des associations** a réuni à la maison Saint-Pierre plusieurs associations locales. L'événement a permis aux visiteurs de découvrir une grande variété de thèmes, allant de la culture à la santé, en passant par la solidarité et l'environnement. Ce fut une occasion idéale de s'informer et de s'inscrire aux diverses activités proposées.



Le jeudi 4 septembre, 94 seniors ferneysiens ont pris part à la traditionnelle **sortie des aînés** organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), à la découverte du domaine de Vizille et de son parc paysager, en Isère. Après une visite du village, les aînés ont embarqué à bord du mythique Petit Train de La Mûre, emblème historique des Alpes, tiré par ses locomotives électriques. Une journée riche en découvertes !



Tout au long de l'été, la médiathèque Le Châtelard a embarqué ses lecteurs pour **un cycle autour de La Baleine** : siestes sonores sur des transats, ateliers créatifs, découpages, lectures... Ce programme poétique et ludique, porté par l'équipe de la médiathèque, se clôturera mardi 14 octobre à 20h30 au théâtre Le Châtelard avec le spectacle *Une baleine dans le Léman*.



Le parc de la Tire a vibré au rythme de la **Fête nationale**, le dimanche 14 juillet. Les Ferneysiennes et les Ferneysiens ont célébré cet événement avec une soirée animée par des concerts et un feu d'artifice. La fête s'est poursuivie avec un bal populaire animé par Goldrock, créant une ambiance conviviale propice aux moments de partage et de danse.



| Aire de jeux pour enfant : un revêtement au sol souple et amortissant et quatre modules pour s'amuser !



| Le casier de matériel sportif en libre-service.



| Le terrain de beach multisports (sports sur sable) est ouvert à tous !



| Cet automne, des arbres seront plantés dans l'espace pique-nique et aux abords des terrains de jeux.



De nouveaux espaces pour tous au centre sportif

Cet été, le centre sportif Henriette-d'Angeville a été le théâtre de nombreux travaux visant à enrichir ses infrastructures. À proximité du centre nautique municipal, de nouveaux espaces dédiés aux activités sportives et à la détente sont à votre disposition.

Un nouveau terrain de jeu

Pendant la période estivale, 185 tonnes de sable ont été déversées au centre sportif pour constituer la base d'un tout nouveau terrain de beach multisports (sports sur sable). Avec une épaisseur de sable de 40 cm, le terrain est conçu pour des disciplines telles que le football, le handball et le volley-ball sur sable. Il est clôturé afin de garantir la sécurité des utilisateurs et l'hygiène de l'équipement.

Un espace ludique où l'aventure commence

Les enfants de 3 à 12 ans disposent d'un nouvel espace à explorer. Cet été, les travaux ont permis d'aménager une toute nouvelle aire de jeux de 215m² équipée de jeux d'équilibre et de motricité en libre accès,

offrant ainsi aux plus jeunes un lieu idéal pour s'amuser en toute sécurité.

Des aménagements complémentaires

Autour de ces nouvelles infrastructures, plusieurs équipements pratiques ont été installés :

- un casier de matériel sportif en libre-service pour emprunter des ballons, raquettes et autres jeux ;
- des cheminements en gravier et en enrobé pour faciliter l'accès ;
- un espace pour les pique-niques où des arbres seront plantés dès cet automne (période propice aux plantations) ;
- des arceaux à vélos pour offrir un espace sécurisé pour garer son vélo et encourager les déplacements doux.

Ces aménagements complètent les installations déjà présentes, comme la borne d'eau et les toilettes publiques, rendant le site plus accueillant pour les familles et les sportifs.

Cet automne, on plante !

En complément des infrastructures, une dizaine d'arbres seront plantés aux abords de l'aire de jeux pour enfants et de l'espace pique-nique. Ces plantations, comprenant des cerisiers du Japon et des micocouliers de Provence, offriront de l'ombre dans ces zones de détente et de jeu.



Le saviez-vous ?

- Le centre sportif va bientôt se munir d'ombrières photovoltaïques. Cela permettra de couvrir une partie de la consommation en énergie des bâtiments publics, réduisant ainsi la facture énergétique. Rendez-vous page 13 pour plus d'informations sur ce sujet.

Bienvenue sur le terrain de beach !

Pour que chacun puisse en profiter pleinement et en toute sécurité, merci de suivre ces quelques conseils.

- **Réservé aux pratiquants** : cet espace est dédié à la pratique du sport sur sable, dans le respect de chacun et de l'environnement.
- **Jeu uniquement en journée** : respectez les installations et les horaires d'ouverture.
- **Prenez soin du matériel** : ne vous accrochez pas au filet ou aux poteaux pour qu'ils restent en bon état.
- **Laissez l'endroit propre** : pas de nourriture, verres ou d'objets sur le sable pour éviter tout accident. Pensez à jeter vos déchets dans les poubelles prévues à proximité.
- **Nos amis les animaux ne sont pas autorisés sur le terrain, même tenus en laisse.**
- **En cas de problème ou d'anomalie, contactez le service sport : 04 50 40 78 73**

En savoir ☺

Pour suivre l'évolution du chantier et découvrir en détail ce nouvel espace dédié au sport et à la détente, n'hésitez pas à consulter le site de la ville ou rendez-vous au centre sportif Henriette-d'Angeville !

► **ferney-voltaire.fr**



Le budget participatif : une voix pour les citoyens

Une partie des aménagements réalisés au centre sportif est le fruit de suggestions formulées par les habitants lors des dernières éditions du budget

participatif. Parmi les projets issus de cette démarche, on retrouve aussi le terrain d'apprentissage du VTT, le parcours d'obstacles, les modules de fitness et bien d'autres réalisations. Ces initiatives témoignent de l'engagement des Ferneyiennes et des Ferneyiens à enrichir la vie communautaire et à promouvoir des activités de plein air.

Le projet en chiffres

- **377 000 € TTC** : coût total de l'aménagement
- **1 terrain de beach multisports**
- **1 aire de jeux** pour les 3-12 ans
- **9 arbres** seront bientôt plantés
- **2 cheminements** nouvellement créés
- **3 tables installées** pour pique-niquer

RÉSEAU DE CHALEUR : LES TRAVAUX SONT FINIS !

Les travaux du réseau de chaleur sur la voirie communale sont désormais achevés. Initiés il y a un an, ces travaux ont été réalisés dans un délai restreint, avec 11 km de canalisation déployée. La phase de raccordement sur les domaines privés se poursuit sans engendrer de perturbations majeures sur la circulation. Ce réseau exploitera l'énergie « perdue » du CERN, récupérant la chaleur de l'accélérateur de particules (LHC), et fournira eau chaude et chauffage à plusieurs milliers de logements et à certains équipements publics de la Ville.

LE BUS 64 FERA UNE ÉTAPE À CHOISEUL

Dès mi-décembre, un nouvel arrêt de bus, nommé Ferney, Choiseul, sera créé dans le quartier de la Planche Brûlée, en face du centre de soins ouest. Selon les contraintes techniques, il sera pour l'instant exclusivement desservi par la ligne 64 des transports publics genevois dans le sens Prévessin ► Ferney, Mairie. Des discussions sont en cours concernant la possibilité d'un arrêt dans le sens inverse de la route. Ce nouvel arrêt constitue une première étape vers le développement d'un futur pôle d'échange multimodal en lien avec le tram des Nations et le parking-relais (P+R) Bisou prévus par Pays de Gex agglo dans ce secteur.

RUE DE GEX : ESSAI DE SENS UNIQUE

La Ville expérimente depuis fin septembre un passage à sens unique dans la rue de Gex. La circulation se fait uniquement dans le sens de la montée, et l'arrêt de bus a été déplacé vers le parking du château. Cette initiative vise à évaluer l'impact sur la circulation et sur la vie des riverains tout en améliorant la fluidité au centre-ville.

VERS DES ESPACES PUBLICS SANS TABAC

Le décret n° 2025-582, adopté par le gouvernement le 27 juin 2025, interdit de fumer dans certains lieux publics comme les parcs, les jardins, les plages et aux abords des établissements scolaires. Les contrevenants risquent des amendes allant jusqu'à 150 €. Ce texte vise également à interdire la vente de tabac et de produits de vapotage aux mineurs, renforçant ainsi la protection des jeunes.

À VÉLO JUSQU'À LA FRONTIÈRE

Des travaux de prolongement de la piste cyclable séparée de la chaussée débiteront entre l'automne et début 2026 près de la douane de Mategnin. Ce projet reliera la piste actuelle, qui s'arrête à la guérite, jusqu'à la frontière suisse. Ce sont 85 mètres de piste qui seront réalisés par la Ville cette année. À noter que ce projet pourrait évoluer à l'avenir car des aménagements sont prévus côté suisse, incluant l'ajout de deux pistes cyclables et d'un trottoir.

UN ESPACE REVITALISÉ POUR LA JEUNESSE

Des travaux de rénovation sont prévus cet automne à l'espace jeunes situé à la Maison Saint-Pierre. Au programme : changement des faux plafonds, mise aux normes de l'électricité, peinture, nouveau carrelage, remplacement du chauffage et de la porte d'entrée, ainsi qu'un cloisonnement pour optimiser l'espace. Pendant cette période, l'espace jeunes sera déplacé dans un modulaire situé à l'arrière de la Maison Saint-Pierre. Le budget alloué pour ces travaux s'élève à 63 000 €.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Des réunions de quartier seront organisées à partir de mi-octobre. Ces rencontres de proximité permettront aux habitants d'échanger sur des thématiques variées telles que la mobilité, l'urbanisme, l'environnement et bien d'autres sujets. Ouvertes à tous, elles s'inscrivent dans une démarche de démocratie participative et d'écoute développée en 2024.

TOP DÉPART POUR LES TRAVAUX DU TRAM

Les travaux du tram des Nations ont débuté en septembre, impliquant des modifications de la circulation au Grand-Saconnex et des changements d'itinéraires des transports publics genevois en Suisse. En octobre, les travaux commenceront dans le tunnel de la douane. Des fermetures nocturnes auront lieu pour faciliter les travaux et des déviations seront mises en place via la route de Colovrex et la douane de Vireloup. Les arrêts « Tunnel routier, Grand Saconnex » et « Ferney, Poterie » seront supprimés la nuit. Des travaux préparatoires sont également prévus côté Ferney-Voltaire dès cet automne. Retrouvez les informations page 15.



La première réunion de quartier se déroulera le mercredi 15 octobre à 19 h à la salle du Levant. Retrouvez les dates des réunions de quartier dans l'agenda de ce journal.



PARTICIPEZ À L'AVENIR DU TERRITOIRE

Pays de Gex agglo actualise son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH), visant à définir l'évolution du Pays de Gex, en matière de développement urbain, d'activité économique, de services, d'agriculture tout en préservant l'environnement, le patrimoine naturel, rural et historique du territoire. Dans l'optique de recueillir vos avis, une plateforme participative a été créée depuis le 31 juillet 2025. Vous y trouverez un questionnaire et un espace pour vos remarques. **Plus d'informations : urbanisme@paysdegexagglo.fr**

Moon Crêperie & Coffee

Moon Crêperie & Coffee a ouvert ses portes en avril 2025. Milva, la propriétaire, nous accueille dans cet espace moderne et coloré. Avec son conjoint, elle gère aussi L'Oasis, enseigne voisine de restauration rapide.



Milva vous conseille le *matcha strawberry latte* (matcha, fraises et lait frais), sucré et onctueux, avec une gaufre au chocolat suisse râpé.

Un espace convivial, pour tous

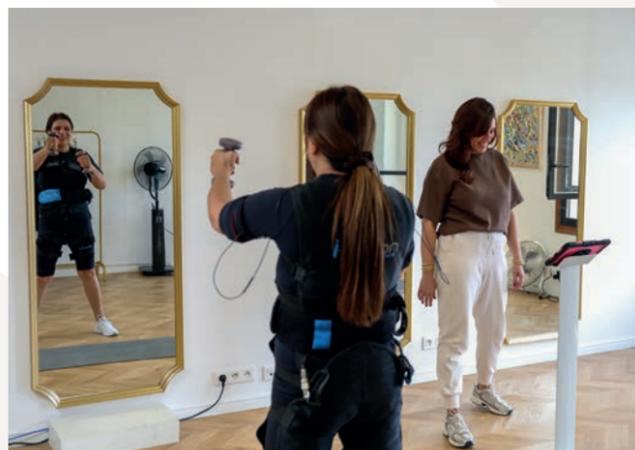
L'objectif de Milva est de proposer un espace agréable « pour goûter, discuter en famille ou entre amis, ou encore pour travailler ». Ouverte tous les jours, la boutique est située en centre-ville, au plus proche des habitants. Elle accueille autant des familles avec leurs enfants que des actifs venus prendre une pause-café tout en travaillant. Cet été, la carte a été enrichie de nouvelles boissons et d'en-cas originaux.

Des goûters gourmands

Cafés chauds ou froids, latte (avec une mousse de lait de vache ou végétal), thés glacés et chocolats faits maison, mojitos sans alcool, milkshakes : vous trouverez ici un grand choix de boissons gourmandes. Passionnée de matcha, Milva a choisi avec soin celui proposé en boutique, provenant d'une ferme japonaise. « Un bon matcha n'est pas amer, a des notes douces et savoureuses et une couleur verte éclatante » explique-t-elle. Côté goûters, des crêpes sucrées et des bubble waffles (des gaufres alvéolées) fourrées sont proposées : vous pouvez choisir une glace ou des fruits, et recouvrir le tout d'un nappage ou de gourmandises...

Moon Crêperie & Coffee – 28 chemin des Mûriers
mooncreperie.fr

Ouvert du lundi au dimanche de 11 h 30 à 21 h 30.



Encadrés par un coach, les exercices s'effectuent avec des équipements reliés à des électrodes.

Électro Sculpt

Ouvert à Ferney-Voltaire depuis 2021, Électro Sculpt offre une méthode de remise en forme basée sur l'électrostimulation, un concept encore peu développé dans le Pays de Gex.

Une pratique encadrée et accessible

Cristelle Farrands, fondatrice du centre et coach, est entourée à ce jour de deux entraîneurs. Grâce à un équipement muni d'électrodes, elle vous propose des séances de vingt minutes sollicitant huit groupes musculaires. « C'est une solution efficace et un vrai gain de temps précieux pour celles et ceux qui ne peuvent consacrer qu'une trentaine de minutes au sport », précise Cristelle. Cette méthode, pratiquée aussi en kinésithérapie, permet un entraînement court et intensif.

Un lieu pensé pour le bien-être

Électro Sculpt attire un public varié, notamment féminin, et privilégie une ambiance détendue et conviviale avec des suivis personnalisés. Chaque séance, limitée à quatre participants, se déroule sur rendez-vous. Une première séance gratuite est proposée afin de découvrir cette pratique en toute sérénité.

Des équipements complémentaires

Le centre propose également le Body Roll (30 min), un appareil de massage drainant, inspiré de la madérothérapie, favorisant le drainage lymphatique. Le tapis et le vélo (30 min) sont équipés d'un caisson hermétique exploitant la technologie infrarouge, optimisant ainsi les effets du mouvement. Ces équipements diversifient l'entraînement et s'adaptent aux objectifs de chacun.

Électro Sculpt – chemin du Bois Candide

T 06 75 03 06 33 – electro-sculpt.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 45 à 14 h et de 16 h 45 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h 45 à 14 h.

Cultures & Cinémas

L'association Cultures & Cinémas a été fondée en 2000 par Jean-Pierre Murand afin de promouvoir le cinéma dans le Pays de Gex et de soutenir le cinéma d'art et d'essai. Elle est à l'origine du Festival de cinéma des 5 Continents (F5C) qui a célébré ses 20 ans en septembre 2025 !

Une nouvelle direction

L'association fonctionne grâce aux neuf personnes de son conseil d'administration et à ses nombreux bénévoles. Acteur et réalisateur de films documentaires, Antoine Laurent a été nommé directeur du Festival de cinéma des 5 Continents en 2024. Il a à cœur de préserver l'âme du festival désormais indissociable de l'association : « Avec ce festival, nous souhaitons mettre en avant des écritures cinématographiques audacieuses et surprenantes, venues des cinq continents », explique-t-il.



Cultures & Cinémas peut compter sur de nombreux bénévoles !

20 ans ça se fête !

« Le Festival de cinéma des 5 Continents est le plus grand événement de cinéma de l'Ain », se réjouit Antoine. Pour la 20^e édition, les organisateurs ont vu grand : invitation du réalisateur du film oscarisé *No Other Land*, Hamdan Ballal ; présence de cinéastes et d'acteurs internationaux ; masterclass par des compositeurs de

musiques de films et ateliers pour découvrir la réalité virtuelle. Une programmation riche !

Une collaboration fructueuse

Dans sa volonté de promotion du cinéma, Cultures & Cinémas a su nouer des partenariats, notamment avec la médiathèque Le Châtelard. C'est ainsi qu'ont vu le jour les Soirées Grand angle, où l'association propose, lors d'une séance offerte un mardi par mois, de découvrir

un des films les plus marquants présentés au cours d'une édition précédente de son festival.

Cultures & Cinémas

Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève
Culturescinemas@gmail.com
festival5continents.org

Move Different

Fondée en 2020 par le Ferneysien Zohair Chentouf, passionné de culture hip-hop l'association Move Different propose de découvrir la danse urbaine grâce à son école Skillzoo Dance School. Présidée par Hakan Orun, l'association réunit une équipe de 10 personnes, dont 7 professeurs de danse, et compte près de 200 adhérents de tous âges.

Une école ouverte à tous

Accessible dès 3 ans, l'école propose des cours d'essai jusqu'à décembre afin de découvrir les différentes danses. Les professeurs accompagnent chaque élève selon son niveau, du débutant au danseur confirmé. L'objectif est de progresser à son rythme dans une ambiance conviviale où plaisir et partage sont essentiels.

Une variété de styles pour tous

Du break dance au popping, en passant par la house dance, le nouveau style

hip-hop, le waacking, le dancehall, le swing mais aussi l'éveil pour les plus jeunes, Move Different couvre huit disciplines pour que chacun trouve son style. « La danse, ce n'est pas seulement apprendre des mouvements. C'est aussi transmettre des valeurs comme la persévérance, l'esprit d'équipe, l'écoute et la détermination », souligne Zohair Chentouf.



Une équipe passionnée qui fait rayonner la culture hip-hop à Ferney-Voltaire.

Des événements tout au long de l'année

Au-delà des cours, Move Different fait vivre la culture hip-hop avec des ateliers de danse animés par des danseurs venus de toute la France et un camp d'été permettant aux élèves d'élargir leur horizon en danse. Plusieurs événements locaux sont au rendez-vous chaque année : le *Skillz Game*, le spectacle de fin d'année et le battle de danse *Show your skillz*.

Move Different

Centre sportif Henriette-d'Angeville,
avenue des Sports
info@skillzoodanceschool.com
www.skillzoodanceschool.com

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître :
economie.locale@ferney-voltaire.fr





ZOOM
sur

Les précédentes micro-forêts

- Ferney-Voltaire a déjà créé deux micro-forêts :
- **micro-forêt de l'Ouye (quartier de l'école Florian)** : plantation de 880 jeunes arbres en novembre 2022 avec la participation de 63 habitants ;
 - **micro-forêt de l'école Jean-de-La Fontaine** : 900 jeunes arbres plantés en novembre 2024, avec le concours de 150 élèves.

Plantons ensemble notre troisième **micro-forêt** !

Après deux expériences réussies en collaboration avec l'entreprise genevoise Forêt B, la commune de Ferney-Voltaire s'engage cette année dans la création d'une nouvelle micro-forêt, située rue de Choiseul. La plantation est programmée pour le week-end des 8 et 9 novembre, et les habitants sont invités à participer à cette initiative collective.

Un projet inspiré par Akira Miyawaki

Les micro-forêts, inspirées par le botaniste japonais Akira Miyawaki, sont des forêts urbaines miniatures caractérisées par une plantation dense. L'objectif est de planter jusqu'à une trentaine d'espèces indigènes, adaptées à notre territoire, en ayant préalablement travaillé la terre afin de pouvoir planter ces végétaux sur tous types de sol. Ces espaces favorisent la création d'écosystèmes qui se développent rapidement, offrant des habitats naturels pour la faune.

Les bienfaits des micro-forêts

Ces espaces contribuent à l'assainissement de l'air et de l'eau en absorbant les polluants présents dans le sol, à la réduction des îlots de chaleur, ainsi qu'à une meilleure infiltration des eaux de pluie (jusqu'à cinq fois plus). De plus, elles participent au développement et à la préservation de la biodiversité locale en offrant notamment une palette de petits fruits et de fleurs.

Appel à participation des habitants

Cet automne, plusieurs essences locales, telles que des pommiers sauvages, des noisetiers, des chênes sessiles, des charmes, des houx et des tilleuls, seront plantées sur une surface de 320 m² rue de Choiseul. En collaboration avec le service des espaces verts de la commune, l'entreprise Forêt B accompagnera les Ferneyiennes et Ferneyiens souhaitant participer aux plantations les 8 et 9 novembre. Les familles, y compris les jeunes enfants, sont les bienvenues. L'entretien de cet espace sera ensuite assuré avec l'aide des habitants.



Les inscriptions, c'est ici ! *

Informations : joelle@foret-b.ch

* Inscription dans la limite des places disponibles.

Les étapes



De septembre à novembre 2025, recherche de bénévoles



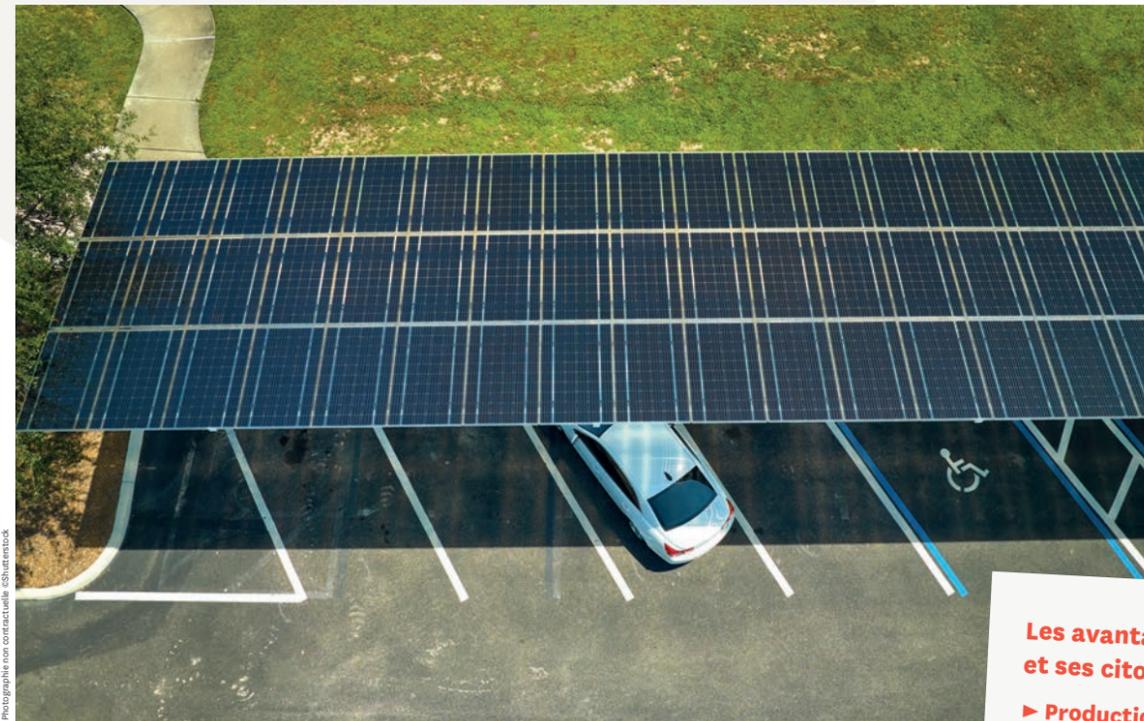
Octobre 2025, débroussaillage, décompactage et enrichissement du sol



8 et 9 novembre 2025, plantation avec les habitants volontaires, sur inscription (report le week-end suivant en cas d'intempéries)



Pendant trois ans, suivi de la croissance, désherbage tous les trois mois et arrosages une fois par mois d'avril à août



L'installation de quatre ombrières photovoltaïques permettra de produire une électricité locale tout en améliorant le confort des usagers.

Davantage de places pour les énergies renouvelables

La Ville de Ferney-Voltaire poursuit son engagement en matière d'énergies renouvelables avec l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du centre sportif Henriette-d'Angeville.

Fonctionnement des ombrières photovoltaïques

Les ombrières photovoltaïques sont des structures surélevées recouvertes de panneaux solaires. Ces panneaux intègrent des cellules solaires qui captent la lumière du soleil et la convertissent en électricité. En plus de leur fonction de production d'énergie, ces ombrières protègent les véhicules stationnés en leur offrant un abri contre le soleil et les intempéries. De surcroît, elles contribuent à atténuer les îlots de chaleur urbains.

L'utilisation d'une énergie locale

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique et environnementale menée par la municipalité. L'objectif est de développer des unités de production

photovoltaïque pour répondre aux besoins énergétiques des bâtiments publics, tels que le centre nautique et les groupes scolaires. En effet, l'énergie générée par les panneaux sera directement réinjectée dans le réseau électrique. Les ombrières couvriront une surface d'environ 980 m² et disposeront d'une puissance de 220 kWc (kilowatts-crête). Les simulations prévoient une production d'environ 256 MWh (mégawattheure) lors de la première année d'exploitation, ce qui équivaut à la consommation d'environ 55 foyers pendant un an.

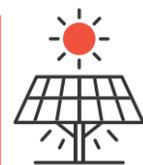
Temporalité du projet

Les travaux préparatoires, comprenant la réalisation des fondations, débuteront à la fin de cette année, suivis de l'installation des panneaux au printemps 2026. Après une période de tests, l'exploitation des ombrières devrait commencer durant l'été 2026. Quelques places de stationnement seront temporairement immobilisées pendant les travaux.



Les avantages pour la ville et ses citoyens

- ▶ **Production d'énergie verte et locale**
- ▶ **Protection des véhicules** contre les intempéries et la chaleur
- ▶ **Réduction des îlots de chaleur** en période estivale
- ▶ **Possibilité d'autoconsommation collective**



Les ombrières en détail

- **4 ombrières biplaces** avec poteaux centrés
- **3 ombrières monoplaces** avec poteaux déportés.
- **489 panneaux** sur une surface totale de 977 m²



L'école Jean-Calas poursuit sa transformation

Les travaux suivent leur cours dans l'école Jean-Calas pour créer un nouvel étage au-dessus du réfectoire qui accueillera bientôt deux nouvelles salles pour le centre de loisirs. Retour en images sur les travaux entrepris cet été.

Des ouvertures pour de nouvelles fenêtres ont été créées cet été.



Deux camions-toupies déversant du béton ont été nécessaires pour la création de la dalle à l'étage.



Associée aux poutres et à une structure en acier, une dalle béton a été créée.



Les poutres constituent le socle de ce nouvel étage.



Une fois le gros œuvre terminé, place aux travaux de chauffage, de peinture, d'électricité, de menuiserie...

En chiffres

- Coût des travaux de l'extension : **456 000 €***
- * Financés en partie par la CAF à hauteur de 72 000 €
- Fin des travaux estimés : **novembre 2025**



Les étapes dans le secteur de Ferney-Voltaire*

- **Automne 2025** : travaux préparatoires au dévoiement de la RD35 sur le secteur de la place des Lumières (coupes d'arbres et terrassement). Début des travaux dans le tunnel de la douane.
- **Premier semestre 2026** : réorganisation de la plateforme douanière et démarrage des travaux du tramway.
- **Courant 2028** : fin prévisionnelle des travaux (des deux côtés de la frontière).
- **Entre septembre et décembre 2028**, des tests auront lieu sur le tracé pour assurer la sécurité de la future ligne de tram. La mise en service est prévue pour le mois de décembre 2028.

*Planning susceptible de modification



Le 15 septembre dernier a marqué le début d'un chantier majeur qui transformera la mobilité dans notre région.

Tram des Nations : c'est parti !

Le chantier du tram des Nations a officiellement démarré le 15 septembre 2025 entre la place des Nations à Genève et la douane de Ferney-Voltaire. Sa mise en service est prévue pour décembre 2028.

Un atout pour la mobilité régionale

Le tram des Nations établira une liaison directe entre Genève Cornavin et Ferney-Voltaire. Avec sa fréquence et sa capacité élevées (240 passagers/véhicule), il offrira une offre rapide et régulière aux usagers. Il viendra également renforcer l'offre du Bus à haut niveau de service (BHNS), qui circule toutes les six minutes aux heures de pointe. Parallèlement aux travaux, plusieurs projets de parkings relais (P+R) sont en cours, dont le P+R du Bisou au terminus de Ferney-Voltaire.

Impacts sur la circulation

Le début des travaux a entraîné des changements significatifs de la circulation côté Suisse. À Genève, le tronçon de la route de Ferney, entre l'avenue de l'Ariana et la route des Morillons, est désormais fermé. Les automobilistes se rendant à Genève doivent emprunter la route des Nations tandis que des déviations pour piétons et

cyclistes sont mises en place. Les lignes de bus TPG sont également modifiées : la ligne 60 emprunte désormais le même itinéraire que la 61, via le tunnel des Nations, et ne dessert plus les six arrêts entre « OMS-BIT » et « Tunnel routier ». Pour y remédier, la ligne 58 a été créée. Elle rejoint les arrêts « Grand-Saconnex, P+R », « Susette » et « Grand-Saconnex, place » à partir de « Tunnel routier ». Pour les arrêts Pommier, Crêts-Morillon et Morillons, une correspondance se fait avec les lignes 5, 8 ou 22 à l'arrêt OMS-BIT.

Tunnel de la douane en travaux

À partir d'octobre, des travaux sous le tunnel de la douane débiteront, entraînant des répercussions sur la circulation, surtout de nuit. L'accès au tunnel sera interdit de 22 h à 5 h, d'abord ponctuellement puis de manière permanente. Tous les véhicules, bus compris, devront alors emprunter la route de Colovrex pour accéder à la douane de

Vireloup et les arrêts « Tunnel routier » et « Ferney, Poterie » seront supprimés la nuit. À partir de janvier 2026, les voies de bus dans le tunnel seront partiellement fermées pour permettre la poursuite des travaux, et les transports publics circuleront sur les mêmes voies que les véhicules. La circulation des piétons et cycles devrait, quant à elle, n'être que peu impactée.

Suivi des travaux

En lien avec l'office cantonal des transports genevois et Pays de Gex agglomération, des lettres d'information, ainsi que des publications régulières sur les réseaux sociaux, seront diffusées tout au long du chantier pour tenir la population informée des avancées et des éventuels impacts des travaux. Par ailleurs, une réunion publique organisée par Pays de Gex agglomération est prévue en octobre à Ferney-Voltaire pour fournir des informations détaillées et répondre aux questions des habitants.

En savoir

- trandesnations.ge.ch : pour connaître les mises à jour régulières sur l'avancement des travaux
- www.ferney-voltaire.fr/tram-des-nations : pour plus d'informations sur le projet du tram
- infotram@paysdegexagglomeration.ch : pour toutes questions spécifiques à la partie française du projet

L'avocat Christin et son combat contre l'esclavage

Figure emblématique du siècle des Lumières, le patriarche de Ferney entretint toute sa vie de fortes amitiés avec les grands de son époque, ainsi qu'avec certains de ses contemporains dont il partageait les combats. Parmi eux, l'avocat Christin se lança dans un combat contre l'esclavage à Saint-Claude, aidé dans sa démarche par Voltaire.

Une famille au service de la justice

Charles-Gabriel-Frédéric Christin naquit le 9 mai 1741 à Saint-Claude, de l'union d'Anne Claudine Michalet et de Charles-Antoine Christin, avocat au parlement, lieutenant général de police et maire de Saint-Claude. Comme son père, il devint lui-même avocat au parlement de Besançon. En 1773, il épousa Marie-Josèphe Gabet, fille de Jeanne-Antoine Bayard de La Ferté et de Jacques Gabet. Son beau-père était également au service de la justice, puisqu'il était avocat au parlement, magistrat et échevin (conseiller municipal).

Une amitié philosophique

Voltaire et Christin se rencontrèrent dans les années 1760, après que le jeune juriste tout juste sorti de l'université eut envoyé un mémoire au philosophe des Lumières sur la mainmorte frappant les manants des terres de l'ancienne abbaye de Saint-Claude. La mainmorte était l'incapacité des serfs de transmettre leur patrimoine au reste de leur famille après leur décès. En d'autres termes, les biens d'une personne soumise à la mainmorte revenaient à sa mort au seigneur ou à l'abbaye plutôt qu'à sa famille. Cette pratique courante au Moyen-Âge avait pratiquement disparu dans toute la France au XVIII^e siècle, sauf en Franche-Comté. De

ce premier contact naquirent une solide amitié et une étroite collaboration entre les deux hommes, Voltaire usant dans sa correspondance de nombreuses marques d'affection à l'égard de son « cher ami », de son « frère Christin », de son « cher petit philosophe », ou saluant son combat contre le servage par les expressions « cher défenseur de la dignité humaine », « très cher avocat de l'humanité contre la rapine sacerdotale ».

Un combat pour la liberté des serfs

En effet, bien qu'issu de la bourgeoisie de la basoche (corporation d'étudiants, de juristes et de gens de justice), Charles Christin se lança dès la fin de ses études dans un combat contre le servage persistant en Franche-Comté dans l'abbaye de Saint-Claude. Dans la première requête au roi en son conseil présentée en 1772, représentant « les sujets du roi qui [réclamaient] la liberté de la France contre des moines bénédictins devenus chanoines de Saint-Claude en Franche-Comté », il résumait l'affaire par ces mots : « Les chanoines de Saint-Claude, près du Mont-Jura dans la Franche-Comté, font originellement des moines bénédictins sécularisés en 1742. Ils n'ont d'autre droit pour réduire en esclavage les sujets du roi, habitant au Mont-Jura vers Saint-Claude, que l'usage établi par les moines leurs prédécesseurs de ravir aux hommes la liberté naturelle. En vain Dieu la leur a donnée ; en vain les ducs de Bourgogne et les rois de France, les chartes, les édits d'accord avec la loi de la nature ont arraché ces infortunés à la servitude. Des enfants de saint Benoît s'obstinent à les traiter comme des esclaves qu'ils auraient pris à la guerre, ou qui leur auraient été vendus par des pirates. »

Un appui constant de Voltaire

Opposé à l'image répandue du « bon sauvage », Voltaire condamna fermement l'esclavagisme, notamment dans sa

dénonciation des mutilations de l'esclave de Suriname dans *Candide*. Après avoir fait la connaissance de Christin, il l'appuya dans son combat pour l'abolition de la mainmorte en Franche-Comté, et par là même pour la libération des serfs. Cette aide à la fois par la parole et par la plume prenait parfois la forme de simple encouragement dans les lettres adressées à son ami avocat ou d'une forme de lobbying auprès de ses connaissances pour transformer le combat judiciaire en combat politique : « Vos quinze pages, mon cher ami, disent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de si bien fait que votre nouvel écrit. [...]

« Le ciel, en le créant, forma-t-il l'homme esclave ? La nature qui parle, et que ta fierté brave, Aura-t-elle à la glèbe attaché les humains Comme les vils troupeaux mugissant sous nos mains ? »

Voltaire, *Les Scythes*, acte IV, scène 2, Citation introductive de la *Collection des mémoires présentées au Conseil du roi par les habitants du Mont-Jura*

Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les seigneurs, et surtout des moines. J'espère tout des bonnes raisons que vous alléguerez, et je crains tout de l'artifice de nos adversaires. Mme de Saint-Julien est ici. Elle écrit à Mme de Grosbois. Si vous perdez, elle vous soutiendra au conseil. Enfin on pourra obtenir du ministère l'abolition d'un usage qui déshonore la France. Le conseil est composé d'hommes justes et vraiment philosophes. Celui qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage. On vous en aura la première



obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami ; je lève les mains au ciel ». (Lettre de Voltaire à M. Christin, 12 août 1775.)

Un engagement affirmé et une amitié fidèle

Malgré l'appui de Voltaire, Christin ne parvint pas à faire abolir la mainmorte en Franche-Comté à l'issue d'un combat judiciaire et politique d'une dizaine d'années. À la mort du patriarche en 1778, celui qui était alors maire de Saint-Claude, fut nommé exécuteur testamentaire et devint ainsi juge seigneurial de Ferney. Le 16 avril 1789, Charles Christin fut élu député du tiers état aux états généraux par le bailliage d'Aval. Constituant assidu, il demeura fidèle à ses idées en se déclarant favorable à la suppression des droits féodaux sans indemnité. La Révolution française et la Nuit du 4 août 1789 mirent un terme à cette pratique moyenâgeuse avec l'abolition des privilèges et des droits féodaux. Député modéré, il intervint en

1791 pour protéger la mémoire de son cher ami en s'opposant au partage des restes de Voltaire revendiqués par plusieurs communes et en appuyant son entrée au Panthéon.

Un Sanclaudien dévoué

L'élection de l'Assemblée législative le 1^{er} octobre 1791 mit fin à son mandat de député. Charles Christin retourna à Saint-Claude pour exercer les fonctions de juge du district. Bien que se tenant à distance du mouvement révolutionnaire, un conflit avec les jacobins locaux en 1793 le conduisit en prison, où il échappa de justesse à la guillotine. Recouvrant la liberté, il redevint maire de Saint-Claude en 1795. Il le resta jusqu'à sa mort par asphyxie dans la cave de sa maison lors du terrible incendie qui détruisit Saint-Claude le 17 juin 1799. Plus riche de talent que d'argent, l'avocat Christin n'a jamais possédé grand-chose si ce n'est sa bibliothèque, disparue dans les flammes avec lui.

DEUX BUSTES À SAINT-CLAUDE

La ville jurassienne a rendu hommage à son premier magistrat, mais également à son cher ami Voltaire, dès 1887 avec un buste de l'avocat et une statue du philosophe réalisés par Marguerite Syamour et installés dans le parc du Truchet. En 1943, la municipalité pétainiste a fondu et remplacé la statue de Voltaire, voulant effacer toute trace du passé rappelant la Révolution. Le buste de Christin a pour sa part été sauvé et déplacé durant la guerre. Il est désormais réinstallé au boulevard de la République à Saint-Claude face à un nouveau buste de Voltaire réalisé en 1997 par l'artiste sarajévien Braco Dimitrijevic.

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Notre engagement contre les projets de décharges à nos frontières

Notre majorité se mobilise sans relâche contre tout projet susceptible de dégrader notre cadre de vie. Par plusieurs courriers et par des actions constantes depuis 2018 auprès des autorités genevoises, nous avons alerté sur les risques sanitaires, paysagers et hydrologiques liés à l'implantation de décharges à Collex-Bossy, Bellevue et en limite de Saint-Genis-Pouilly.

La quatrième mise à jour du Plan directeur cantonal 2030 remettait ces projets à l'ordre du jour. Exposer nos enfants, nos écoles et nos quartiers à des poussières toxiques, à des flux massifs de poids lourds et à des pollutions durables serait inacceptable : c'est une question de santé publique, de justice territoriale et de responsabilité politique.

Face à l'urgence, le conseil municipal, sur proposition de notre groupe, a voté une motion d'opposition le 9 septembre dernier, exigeant des études d'impact indépendantes et publiques, la transparence totale des autorités et l'examen d'alternatives viables. Nous avons solennellement demandé à l'État français de se saisir du dossier au titre de la convention d'Espoo et d'agir pour protéger nos concitoyens.

Nous affirmons également avec force qu'aucun camion lié à ces décharges ne doit transiter par la douane de Vireloup. Cette porte d'entrée de notre ville, déjà saturée, ne saurait devenir un couloir de poids lourds au détriment de la qualité de vie des riverains et de la sécurité de nos enfants. Notre groupe Ferney-Voltaire Valeurs communes demeure pleinement mobilisé et appelle les habitants à la vigilance : défendre la santé, le cadre de vie et l'avenir de notre territoire est l'affaire de tous.

LA FORCE DE L'UNION

Dorian Lacombe, Christian Landreau

Texte non transmis.

FERNEY EN GRAND

Ferney En Grand a décidé de ne pas s'exprimer à l'occasion de ce dernier numéro pour respecter le principe de neutralité de la communication municipale en période préélectorale et rappelle que la communication sur des projets à venir est strictement interdite à cette occasion.

Jean-Loup Kastler, Nicolas Krausz, Raphaël Vinçon

UNE ÉNERGIE NOUVELLE POUR FERNEY

Révision du PLUIH : quel avenir pour Ferney ?

La révision du PLUIH, engagée cette année, est un moment décisif pour notre ville. La question est simple : voulons-nous continuer à empiler des logements au risque de transformer Ferney en lieu de passage, ou bâtir une cité où chaque nouvel habitant devienne aussi citoyen ?

Depuis des années, les déséquilibres s'accroissent : 1'000 logements temporaires existants ou programmés, un taux de logements sociaux PLAI supérieur aux communes voisines, moins de propriétaires occupants, 18% de résidences secondaires, et seulement 4'200 électeurs sur 12'700 habitants. Une ville où l'on loge sans s'ancrer, où l'on passe plus qu'on ne participe. Construire sans vision conduit logiquement au rejet et à la colère.

Notre responsabilité est d'assumer le rôle de centralité de Ferney, mais dans une logique qualitative. Cela suppose de freiner l'habitat temporaire, structurer l'offre résidentielle, encourager l'accession à la propriété, lutter contre l'investissement spéculatif et exiger des projets adaptés au quotidien : logements familiaux, stationnements pratiques, espaces verts, commerces utiles.

Cet engagement, je le porte depuis plusieurs années. Comme maire adjoint jusqu'en 2023, j'ai travaillé sur le parcours résidentiel, créé l'Espace de Vie Sociale, lancé le budget participatif, renforcé le soutien aux associations, initié une politique senior ambitieuse et engagé la lutte contre les faux résidents.

Pour réussir, il faut refuser l'urbanisme subi et au contraire anticiper, proposer et innover afin que Ferney choisisse son avenir.

Pierre-Marie Philipps

Conformément aux règles de la période électorale, cette tribune reste centrée sur le mandat écoulé et sur les valeurs que nous défendons.

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21
service.courrier@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Centre communal d'action sociale (CCAS)**
11 rue de Genève | T 04 50 40 18 60
ccas@ferney-voltaire.fr

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16
conservatoire@ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 52 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr

► **Centre nautique / bureau des sports**
Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73
centre.nautique@ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38
mediatheque@ferney-voltaire.fr
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève – La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture des services à consulter sur
► www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferney-voltaire.fr



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram et LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire



Abonnez-vous à l'application mobile communale. Téléchargez l'application « **Imagina** » sur l'App Store ou sur Google Play et recherchez la **Ville de Ferney-Voltaire**.

État civil

Suivant les recommandations de la Cnil, les publications relatives à l'état civil doivent faire l'objet d'un consentement éclairé. Les habitants de Ferney-Voltaire souhaitant annoncer dans le **FerneyMag** la naissance de leur enfant, leur mariage, leur PACS ou le décès d'un de leurs proches (ayants droit uniquement), peuvent le faire savoir à service.communication@ferney-voltaire.fr

Brèves ville

Recrutement
Vous aimez relever les challenges ? L'intelligence collective est votre moteur, vous êtes attaché.e aux valeurs du service public, rejoignez les équipes de la Ville ! Les annonces de recrutement sont en ligne sur le site de la commune : www.ferney-voltaire.fr/recrutement

Où trouver le FerneyMag ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à : service.communication@ferney-voltaire.fr ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis. Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneyens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

Équipements hivernaux

En période hivernale – du 1^{er} novembre au 31 mars – il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige dans sa voiture. Lors des épisodes neigeux, les services techniques de la commune assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, en priorisant les voies principales et celles empruntées par les transports en commun. Les propriétaires sont responsables des trottoirs situés devant leur habitation. Merci de votre collaboration.

Changement d'heure

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre. Il faudra reculer les horloges d'une heure : ainsi à 3 heures du matin, il sera 2 heures, une heure de sommeil gagnée...

Le centre nautique pendant les vacances

Le centre nautique sera fermé une partie des vacances scolaires de la Toussaint et de Noël :
• Fermeture : lun. 27 oct. > dim. 2 nov. 2025 inclus (2^e semaine des vacances de la Toussaint). La vidange des bassins sera réalisée pendant ce temps de fermeture
• Fermeture : lun. 22 déc. 2025 > dim. 4 jan. 2026 inclus (vacances de Noël)

Plus d'informations : accueil du centre nautique et 04 50 40 78 73

Élections municipales 2026

Les élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2026 (premier et second tours). Pour voter, les habitants doivent être inscrits sur les listes électorales. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur www.service-public.fr, ou en rendant en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pensez à vérifier votre inscription avant la date limite fixée le 6 février 2026.

Votez bientôt pour le budget participatif

Le budget participatif est un processus qui permet aux citoyens de proposer et de choisir des projets pour améliorer leur cadre de vie. Actuellement, les projets déposés sont en cours d'analyse et de chiffrage par les services de la Ville. La phase de vote des projets retenus débutera le 1^{er} novembre jusqu'au 31 décembre 2025. Votre voix compte pour façonner l'avenir de notre commune !
Rendez-vous sur : ww.ferney-voltaire.fr

Obtenez votre identité numérique certifiée

Les habitants peuvent désormais se rendre à la mairie pour certifier leur identité numérique. Cela facilite des démarches sécurisées à distance. Téléchargez l'application « France Identité » et suivez les étapes !

Numéros utiles

► Urgences

- Gendarmerie : 17 / 04 50 40 59 30
- Pompiers : 18 / 04 50 40 66 84
- SAMU, médecin de garde, urgence : 15
- Pharmacie de garde : 32 37

► Hôpitaux

- Centre hospitalier Alpes Léman – Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
- Centre hospitalier Annecy Genevois – Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
- Hôpital de la Tour-Meyrin : 0041 22 719 61 11
- Hôpitaux universitaires de Genève : 0041 22 372 33 11



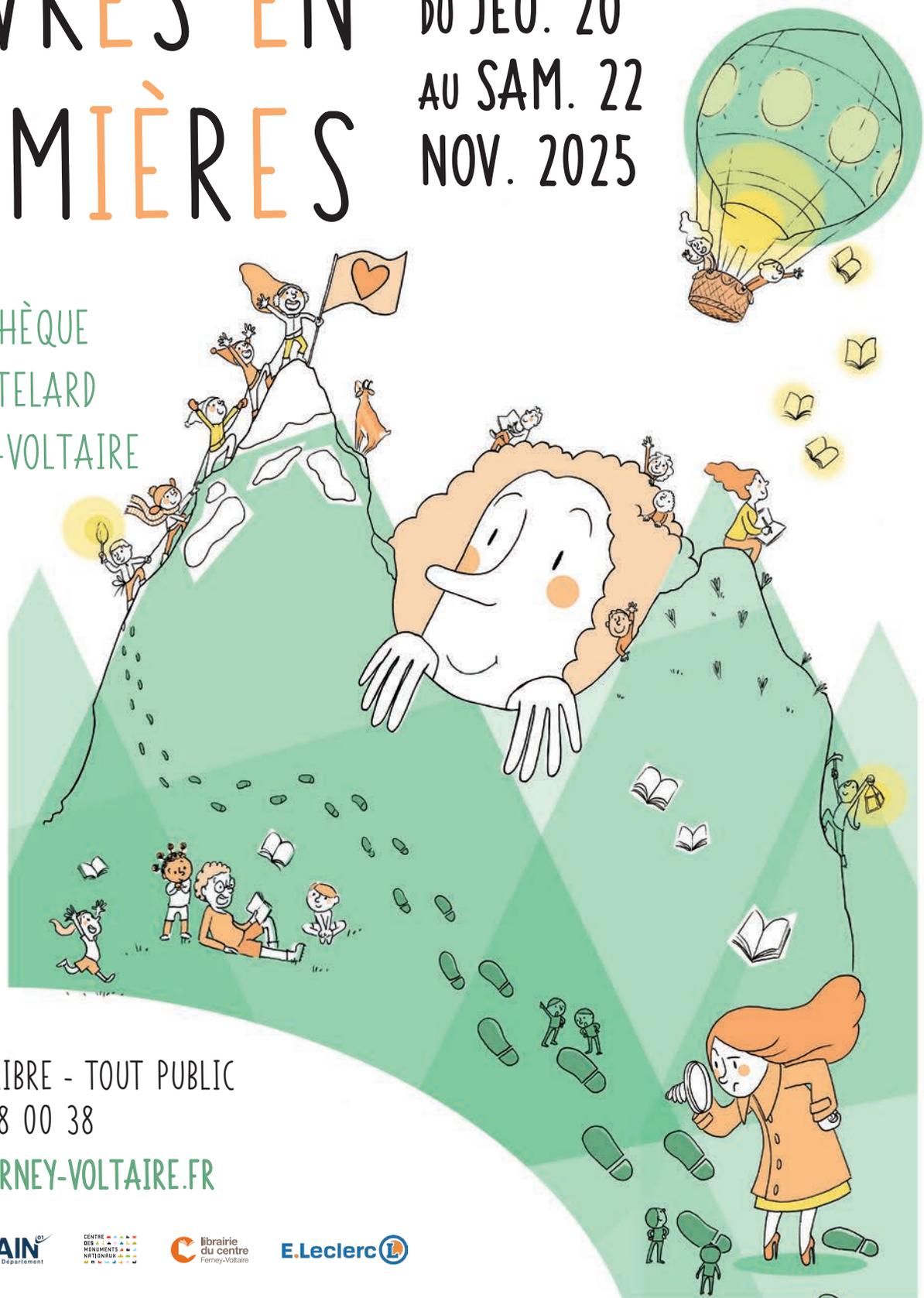
**FERNEY
VOLTAIRE**

FESTIVAL DU LIVRE ET DES ÉCRIVAINS

LIVRES EN LUMIÈRES

DU JEU. 20
AU SAM. 22
NOV. 2025

MÉDIATHÈQUE
LE CHÂTELARD
FERNEY-VOLTAIRE



ENTRÉE LIBRE - TOUT PUBLIC

04 57 28 00 38

WWW.FERNEY-VOLTAIRE.FR

